

Biodiversité dans les jardins



Zéro pesticide dans les jardins

Depuis le 1er janvier 2019, **vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques (ou produits phytopharmaceutiques) pour jardiner ou désherber.**

Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Rapportez vos pesticides dans les déchèteries

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte, si possible dans leur emballage d'origine.

Des solutions alternatives pour les jardins

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter.

Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

- **Planter des plantes locales**, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol
- **Alterner les cultures**, cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels,
- **Utiliser les plantes et les animaux auxiliaires** pour lutter contre les maladies et les ravageurs
 - Attirer les insectes pollinisateurs grâce aux hôtels à insectes
 - Créer des aménagements pour les oiseaux
 - Des nichoirs pour les chauve-souris
 - Un abri à hérisson
- **Favoriser la biodiversité**, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs
 - Faire son compost
 - Procéder à la fauche tardive
 - Planter des haies vives
 - Aménager un plan d'eau
 - Laisser un tas de bois

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

En savoir plus sur le site de [l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île de France](http://www.agence-biodiversite.fr)

Retrouvez les bonnes pratiques et astuces pour favoriser la biodiversité dans nos jardins, dans le document présenté lors de la soirée Développement Durable consacrée à la biodiversité

[Cliquer pour découvrir la présentation](#)

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)